

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le

Mardi 18 septembre 2018 à 20 H 00 à la mairie

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Martial TESTON

ORDRE DU JOUR :

- 2018-09-18-01 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 31 juillet 2018
- 2018-09-18-02 : Travaux au Bar Multiservices
- 2018-09-18-03 : Tarif redevance assainissement
- 2018-09-18-04 : Dissimulation réseau Le Bourg
- 2018-09-18-05 : Questions diverses

Séance du 18 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 11 septembre 2018, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Martial TESTON, Maire.

Etaient présents : Martial TESTON, Bernard DOLATA, Dominique BESNARD, Xavier BERNARD, Emmanuel ROY, Olivier DESERT, Guylaine BERTON, Emilie DYS, Claude LE FUR, Johan PION, Grégoire BOUILLON, Ghislaine BÉCEL, Valérie RAINEAU BOUCHER, Eric VARRET.
Johan PION a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018-09-18-01
APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 31 JUILLET 2018

Aucune observation n'ayant été formulée, le compte rendu de la séance du 31 juillet 2018 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2018-09-18-02
TRAVAUX AU BAR MULTISERVICES

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les devis de travaux qui pourraient être réalisés au bar multiservices avant de le relouer :

- | | |
|--|-----------------|
| - Isolation laine de verre avec enlèvement de l'ancienne (Ent. DYS) | 2 244,00 € H.T. |
| - Changement des plaques faux plafonds et pose plancher au niveau du bar (Ent. GARAND) | 1 882,00 € H.T. |
| - Réfection sol dans dégagement et derrière le comptoir (Ent. ROY) | 526.70 € H.T. |
| - Remplacement robinet et entretien chaudière (Ent. MERCIER) | 223,91 € H.T. |
| - Changement de lumière extérieure (LTSG ELEC) | 2 008,12 € H.T. |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte ces devis.

DELIBERATION N° 2018-09-18-03
TARIF REDEVANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire rappelle les résultats du compte administratif 2017 du service assainissement. Afin d'équilibrer le budget 2019, il propose au conseil municipal d'augmenter le tarif de la redevance assainissement à compter du 1^{er} janvier 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivant à compter du 1^{er} janvier 2019 :

Consommation : 1,35 €uros H.T. le m³ d'eau collectée et traitée en eaux usées

Part fixe d'abonnement au réseau de collecte et traitement des eaux usées : 95 €uros par an

DELIBERATION N° 2018-09-18-04
DISSIMULATION RESEAUX LE BOURG

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les estimatifs sommaires pour la dissimulation des réseaux rue de l'église. Il resterait à charge de la commune :

- Electricité : 8 747.42 €
- Eclairage public : 8 427.50 €
- Télécommunication : 11 159.01 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Accepte les 3 propositions pour l'enfouissement du réseau électrique, du réseau de télécommunication et celui de l'éclairage public en limitant à 7 points lumineux.

DELIBERATION N° 2018-09-18-05
QUESTIONS DIVERSES

Travaux de voirie : ils commenceront début octobre.

Remplacement de la secrétaire de mairie suite à son départ en retraite : le conseil municipal décide de créer un poste à plein temps.

Agrandissement de la salle des fêtes : Monsieur le Maire présente un devis pour les honoraires d'architecte d'un montant de 2 800 € H.T. pour l'établissement du dossier de permis de construire et 2 500 € H.T. pour le suivi des travaux. Un autre devis sera demandé.

Entretien du site de Mocrate : afin de soulager l'employé communal, la tonte du site de Mocrate sera assurée bénévolement par deux adhérents de l'association du patrimoine, habilités à conduire les engins agricoles.

Arrosage du stade : Il est nécessaire de changer le compteur d'eau pour envisager l'arrosage du stade.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mardi 16 octobre 2018 à 20 h.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est déclarée close.

